

Les Infos de Base

mercredi 3 juin 2009
volume 12, numéro 22
ISSN 1492-0670



GAUDET
ÉDITEUR LTÉE

Vous avez fait le meilleur choix en vous procurant *ACCÈS LÉGAL*^{md}: la bibliothèque législative **la plus à jour, la plus exhaustive et la plus conviviale**. Bon travail!

*Jules Édouard Gaudet, avocat
directeur général*

Dans ce numéro

1 État de la publication

2 Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Québec*

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Canada*

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Canada*

Formation concernant la bibliothèque législative **ACCÈS LÉGAL**

État de la publication

L'*Infobase Lois du Québec* et la *Statutes of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 22 du 3 juin 2009. Les modifications apportées par L.Q. 2009, c. 7 et entrées en vigueur au 3 juin 2009 sont également intégrées.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 3 juin 2009 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Québec* et la *Regulations of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 22 du 3 juin 2009, et à la *G.O.Q.*, Partie 1, fascicule n° 21 du 30 mai 2009.

Tous les règlements sous A-3.01, A-13.3, A-21.1, B-1.2, C-11, C-18.1, C-29, E-2.3, E-9.1 et I-13.02 qui sont encore en vigueur ont fait l'objet d'une renumérotation complète publiée dans le Tableau des modifications et Index sommaire du 1^{er} mars 2009.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 18 juin 2009 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Gazettes officielles du Québec* contient le texte intégral de la *G.O.Q.*, Partie 2, du fascicule n° 40 du 30 septembre 1998 au fascicule n° 21 du 27 mai 2009, et de la *G.O.Q.*, Partie 1, du fascicule n° 43 du 3 octobre 1998 au fascicule n° 20 du 23 mai 2009.

L'*Infobase Lois annuelles du Québec* et la *Annual Statutes of Québec Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1996 à 2009.

L'*Infobase Lois du Canada*, et la *Statutes of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gaz. Can.*, Partie III, n° 1 du 5 mai 2009 et à la *Gaz. Can.*, Partie II, fascicule n° 11 du 27 mai 2009. Les modifications apportées par L.C. 2009, ch. 5 et entrées en vigueur au 27 mai 2009 sont également intégrées.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 27 mai 2009 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Canada* et la *Regulations of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette du Canada*, Partie II, fascicule n° 11 du 27 mai 2009.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 1^{er} juin 2009 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Lois annuelles du Canada* et la *Annual Statutes of Canada Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1995 à 2009.

Le *Code civil du Québec — Accès aux règles* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 21 mai 2009.

Le *Dictionnaire du Droit québécois* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 21 mai 2009.

Dans son édition de mai, le *Dictionnaire du Droit québécois* contient maintenant quelque 7 401 termes ou mots de renvoi pertinents.

Voici la liste des termes ajoutés ou mis à jour depuis la dernière édition : Appel dilatoire, Amérindiens, Amphibiens (loi), Analyse pragmatique et fonctionnelle, Annuaire commercial (loi), Aquarium du Québec, Archéologie

Gaudet Éditeur Ltée
5278 rue Nantel
Saint-Hubert QC J3Y 9A7
514/893-2526 (téléphone)
1-800/481-8702 (no sans frais)
514/893-0244 (télécopieur)
info@gaudet.qc.ca
<http://www.gaudet.qc.ca/>

(loi), ASSOCIATION CANADIENNE DES COURTIER EN VALEURS MOBILIÈRES (loi), Attrition, Brochure (loi), Castor (loi), Centre de réhabilitation de la faune, Centre d'observation de la faune (loi), Cerf de Virginie (loi), Chasse (loi), Comité de la formation des maîtres, Conseil de la langue française, Crainte raisonnable de partialité, École, Enseignement (loi), Ferme cynégétique (loi), Fiction juridique, Herbe (loi), Inciter, Inconduite, Jardin zoologique, Jouet (loi), Nommer, Pourvoirie (loi), Prix du Québec (loi), Produit (loi), Régime d'assurance-stabilisation des revenus agricoles (loi), Savoir-faire, Télécommunication (loi).

Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Québec

Loi sur le régime de retraite des élus municipaux, L.R.Q., c. **R-9.3**, aa. 41, 54.2, intitulé du chapitre VI.0.1, 63.0.1, 75.

Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale, L.Q. 2008, c. 18, aa. 91-94, 106.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

Règlement sur les produits d'épargne, [R.R.Q., c. **A-6.001**, r. 7], aa. 9 (A), 13 (A).

Décret concernant des corrections au texte anglais du Règlement sur les produits d'épargne édicté le 10 décembre 2008 par le décret numéro 1129-2008, D. 579-2009 du 20-05-09, (2009) 141 G.O. 2, 2555 (A).

Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles, [R.R.Q., c. **L-0.1**, Avis du 27-11-01, (2001) 133 G.O. 1, 1336], aa. 39.1, 69, 75, 88.

Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles, Avis du 29-04-09, (2009) 141 G.O. 1, 565, aa. 1-4.

Règlement sur les renseignements relatifs à la mise en marché des agneaux

lourds, [R.R.Q., c. **M-35.1**, r. 32], fin d'effet.

Règlement modifiant le Règlement sur les renseignements relatifs à la mise en marché des agneaux lourds, Décision 8709 du 25-10-06, (2006) 138 G.O. 2, 5097, a. 4.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Canada

Aucune modification cette semaine.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Canada

Aucune modification cette semaine.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Formation concernant la bibliothèque législative ACCÈS LÉGAL



Joignez l'utile à l'agréable:

Profitez d'une **formation gratuite* et personnalisée à vos bureaux** : une formation sur mesure pour rafraîchir vos connaissances générales, pour obtenir des réponses à vos questions ou pour apprendre les fonctions avancées de notre outil de recherche

et

commencez à combler vos 30 heures de formation requises. **La formation concernant la bibliothèque législative ACCÈS LÉGAL est reconnue aux fins du Règlement sur la formation continue obligatoire des avocats.**

Appelez-nous au 514/893-2526 pour fixer une date de formation.

* Certaines conditions s'appliquent.

Comment obtenir plus de renseignements

Service de soutien téléphonique de Gaudet Éditeur Itée

Pour une assistance technique, appelez Gaudet Éditeur Itée au 514/893-2526 ou au 1-800/481-8702 du lundi au vendredi de 9 h à 16 h.

Courriel/Internet — Télécopieur

Les questions et problèmes présentés au moyen de l'Internet ou transmis par télécopie reçoivent une réponse dans les 24 heures. Communiquez avec Gaudet Éditeur Itée par courriel à aide@gaudet.qc.ca ou par télécopieur au 514/893-0244 ou au 1-800/481-8702.

Formation

Le service de formation Gaudet Éditeur Itée se concentre sur la mise au point d'outils de formation et sur l'organisation de stages dans le but d'aider notre clientèle à acquérir une solide compétence en ce qui concerne l'exploitation des produits Folio. Pour plus de renseignements, communiquez avec Gaudet Éditeur Itée.

Services techniques et encadrement de projets

Le service-conseil de Gaudet Éditeur Itée regroupe des spécialistes dont la mission est de concevoir et de mettre en application des solutions d'édition électronique personnalisées tirant parti de la puissance et de la souplesse des Infobases Folio. Les consultants de Gaudet Éditeur Itée analysent vos besoins en information, conçoivent les solutions d'édition électronique susceptibles de répondre à ces exigences et intègrent la solution choisie à votre système d'information existant. Pour plus de renseignements, communiquez avec nous.